

# Assemblée Générale ordinaire du TCL le vendredi 4 novembre 2022 à l'Hôtel Le Padou de Lourdes

À 19h00, M. Pascal Salvans, président du Trial Club Lourdais, accompagné des membres du bureau ouvre la séance.

Il remercie de leur présence, les représentants de la Mairie de Lourdes, de l'UFOLEP et tous les adhérents ayant fait le déplacement. Il fait le bilan de l'année écoulée tant sur le plan comptable que sur les actions entreprises.

## **- Rapport d'activités :**

Le club recense 46 adhérents répartis en 3 catégories.

\* 19 licenciés UFOLEP

\* 13 adhérents loisirs titulaire d'une simple adhésion.

\* 14 adhérents du club voisin d'Arudy (64)

Les pratiquants évoluent sur un terrain communal alloué par la Mairie de Lourdes, secteur du Béout, limité aux parcelles AM154 – AV 60 – AV 18. Encore merci à la ville de Lourdes.

Régulièrement des opérations de nettoyage, d'entretien des sentiers, balisage sont effectués.

Le dimanche 22 juin 2022, une importante journée de nettoyage a été organisée en vue de préparer notre compétition UFOLEP de Ligues (Occitanie-Nouvelle Aquitaine).

Elle a permis de réunir de nombreux adhérents avec l'aide du club de modélisme que nous côtoyons régulièrement sur le site.

Le repas de midi s'est fait autour d'un barbecue fédérateur.

En suivant, une réunion du Comité Directeur du TCL était organisée pour définir les actions à venir.

\* Organisation d'un trial UFOLEP le 23 octobre 2022.

\* Commande groupée de tenues (pantalon et sweet trial) avec le logo du TCL et de la ville de Lourdes, financé à 50 % par l'adhérent et 50 % par le club.

\* Stage de perfectionnement pratique du trial avec un encadrant diplômé Patrick Charlier. Les dates retenues sont les 6-7 août 2022.

Financement à 50 % par l'adhérent et 50 % par le club. 12 participants.

\* Engagement compétition de nos deux jeunes pris en charge par le club.

Tous ces points ont été soumis au vote, approuvés à l'unanimité.

Le dimanche 23 octobre 2022, organisation du trial UFOLEP, nommé Challenge de la Ville de Lourdes.

Cette compétition a connu un franc succès en réunissant 80 pilotes, un chiffre important au regard du nombre de participants aux compétitions des clubs voisins dont la moyenne se situe de 50 à 60 pilotes.

Belle journée de compétition, le temps était de la partie.

A 17h00, remise des coupes en présence de M. Dilmi, adjoint au Maire de Lourdes.

En compétition, les membres du TCL n'ont pas fait que de l'organisation et commissaires de zones. Certains ont fait la saison de compétition UFOLEP Occitanie, Nouvelle Aquitaine avec le résultat suivant :

**Catégorie S2**, **Kévin David se classe premier**, Christophe Barzu hors concours a aussi participé.

**Catégorie S3+**, Anthony Pratumiau 8 ième

**Catégorie S3**, Pascal Marsan 18<sup>ième</sup>, Denis Ducurtieux 21 ième, Pascal Salvans 25 ième, Laurent Védère 26 ième.

Catégorie S4+, Mathieu Pardo 1er, Sébastien Guinle 3ième  
Catégorie S4, le jeune Hugo Guinle 6 ième, Thomas Darré 8 ième.  
Vétéran, Franck Pardo 11 ième.

Pour 2023, une meilleure participation de nos pilotes fera grimper le classement !

### **Rapport financier :**

Recettes : 6 040.00 € provenant principalement des adhésions et de la subvention DAFY pour notre compétition de 400 €

Dépenses : 5 327.70 € en particulier pour l'entretien du matériel, frais de réception, licences assurances UFOLEP, participation au stage...

Pour le Challenge de la Ville de Lourdes, dépenses 1 816.94 € dont 473.79 € d'assurance, 446.91 € de services secours Croix Rouge. Solde 1 014.06 € positif.

Solde actuel : 11 031.21 € (comptabilité détaillée disponible en consultation).

Vote des rapports d'activités et financier, à l'unanimité.

**Comité Directeur** : Pas de renouvellement statutaire prévu cette année.

Éric Barzanti quitte le bureau et le comité directeur.

Christophe Barzu quitte le Comité Directeur.

Mathieu Pardo est candidat en remplacement. Accepté à l'unanimité.

Le nouveau CD : Franck Pardo, Pascal Salvans, Mathieu Pardo, JL Rolland, Guy Védère, Kévin David, JP Monteau, Denis Ducourtieux, Serge Bolle.

**Il est 19h40, le président suspend l'AG** afin d'organiser une réunion du Comité Directeur pour la désignation du nouveau bureau.

### **Il est 19h50, reprise de l'AG**

Présentation du nouveau bureau :

- \* Franck Pardo           Président
- \* Pascal Salvans       Vice-président
- \* Mathieu Pardo       Secrétaire
- \* Jean Louis Rolland   Secrétaire adjoint
- \* Serge Bolle           Trésorier

Un point sur les conditions qui n'ont pas permis d'organiser l'épreuve mondiale de trial, initialement programmée en juin 2022. Impossibilité de réunir les obligations du TCL.

Montant de la licence-Assurance-Cotisation 2023 :           **90 €** (inchangé)

Montant de la licence-Assurance-Cotisation 2023 jeune : **70 €** (inchangé)

Montant de la cotisation sans licence-Assurance :           **40 €** (30 € en 2022)

Propositions approuvées à l'unanimité.

### **Projets 2023 présenté par Franck :**

- \* Reconduire une épreuve régionale UFOLEP, date à définir conjointement avec la mairie de Lourdes.
- \* Idem pour une journée découverte et réfléchir également sur la réaliser sur 2 jours.
- \* Le stage de Patrick Charlier ayant été profitable, le renouveler.
- \* Nécessité de former un commissaire technique UFOLEP, voir un directeur d'épreuve, appel à candidature !
- \* Réflexion sur l'organisation d'un séjour Chez Jordi Pascuet en Andorre sur 2 ou 3 jours, (stage-

randonnée) avec participation éventuelle du TCL.

\* Et toujours l'entretien, balisage du site communal.

Après un dernier tour de table la séance est levée, il est 20h15.

Encore une fois merci à Dimitri pour son accueil dans ses locaux et le pot de clôture de notre Assemblée Générale 2022.

***Franck Pardo, président***

***Mathieu Pardo, secrétaire***

***Serge Bolle, trésorier***